

De bourgeois à premier ministre associé... George-Étienne Cartier

Michel Gagné
Académie québécoise d'études philatéliques

38

Nous savons tous que les timbres-poste sont émis essentiellement pour affranchir le courrier. Nous savons également qu'ils mènent à l'un des plus beaux passe-temps qui soit: la collection. Cette dernière comprend aussi plusieurs spécialités, où chacun peut trouver satisfaction. L'une de ces spécialités consiste, entre autres, en l'étude du sujet illustré sur la vignette. Le sujet choisi pour le présent article est sir George-Étienne Cartier, l'une des grandes célébrités canadiennes. Voici donc la vie de sir George, sa carrière, ses hauts faits et ses influences, le tout souligné par des timbres-poste canadiens ou étrangers. (Le lecteur doit tenir compte que toutes les actions de Cartier ne sont pas nécessairement soulignées en philatélie, ce qui nous amène à ignorer certaines périodes de sa vie et de sa carrière.)

• • • •

George-Étienne Cartier [illustration 1] est né le 6 septembre 1814 à Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec). Il épouse le 16 juin 1846, en l'église Notre-Dame de Montréal, Hortense Fabre, fille d'Édouard-Raymond, libraire qui deviendra maire de Montréal en 1854. Le mariage ne fut pas des plus heureux et devint, pour des raisons politiques, vite embarrassant pour les deux familles. Tandis que Cartier favorisait le conservatisme de La Fontaine, Fabre demeurait un patriote irréductible et un partisan de Papineau. Cartier alla même jusqu'à appuyer Wolfred Nelson, contre Fabre, lors des élections à la mairie de Montréal. Ses problèmes familiaux l'amenèrent à se séparer de sa femme et à vivre en union libre avec la cousine de celle-ci, Luce Cuvillier.



ILL. 1



ILL. 2



ILL. 3



ILL. 5



ILL. 4



ILL. 6



ILL. 7



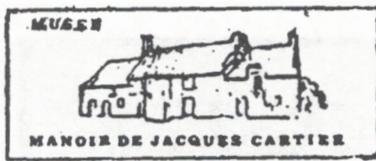
ILL. 8



ILL. 9



ST MALO PPAL 10-7-90



ST. MALO PPAL 23-9-

III. 10



III. 11 - Vignettes paraphilatéliques illustrant le Collège de Montréal.



III. 14



III. 12



III. 13



III. 15 - John A. Macdonald considérait Cartier comme son «alter ego». Leur alliance symbolisait la collaboration entre les deux ethnies du pays.

Après ses études en droit au Collège de Montréal [ill. 11], George-Étienne Cartier commence sa cléricature à l'étude juridique d'Édouard-Étienne Rodier, à Montréal. Ce dernier était le plus jeune député à l'Assemblée législative. Grâce à lui, Cartier fait la connaissance des patriotes Louis-Joseph Papineau [ill. 12] et Louis-Hippolyte La Fontaine [ill. 13]. De farouche rebelle canadien-français en 1837, Cartier devient, aux côtés de La Fontaine, le promoteur de la démocratie parlementaire et l'un des principaux fondateurs du Canada moderne. Cartier reste toutefois sensible à la réalité du pouvoir britannique. Convaincu que l'Angleterre peut gouverner comme elle le veut, il refuse d'appuyer La Fontaine qui s'oppose alors à l'application de l'Acte d'Union. En 1837, il est placé au cœur même de l'activité insurrectionnelle menée par les Patriotes. Les événements forcent plusieurs chefs de la rébellion, dont Papineau, à s'enfuir aux États-Unis. Cartier et d'autres activistes

doivent se réfugier dans les marécages pour ensuite traverser clandestinement, en mai 1838, la frontière américaine. Après un séjour à Plattsburgh (N.Y.), Cartier rejoint Papineau, alors en exil à Saratoga (N.Y.). Le soulèvement de 1838 avait été un échec et fut l'occasion de voir surgir de nouvelles inquiétudes pour ceux qui avaient bénéficié de l'amnistie de Lord Durham. Cartier, rentré au pays après quelques mois d'exil, est de ceux qui craignent des représailles, même si, depuis son retour, il s'était montré respectueux de la loi et de l'ordre. Sa participation à la rébellion de 1837-1838 l'unit désormais à ses collègues francophones et va par la suite lui permettre de s'imposer en politique. Malgré cela, Cartier demeure un anglophile avoué, qui se décrit lui-même comme un Anglais de langue française. Après la rébellion, il avouera que sa participation aux événements n'avait aucune visée séparatiste mais qu'il voulait s'opposer à l'oppression exercée par une minorité.

Par la suite, Cartier empruntera à La Fontaine certains de ses principes politiques, comme la recherche d'alliés importants au Canada anglais et le maintien d'un bloc canadien-français. Par sa position, il est rapidement considéré comme l'aide de camp de La Fontaine. Grâce à son long apprentissage politique, Cartier songe maintenant à l'action politique. Le 18 janvier 1849, il fait son entrée à l'Assemblée législative au Marché Sainte-Anne, à Montréal, pour commencer sa carrière parlementaire, qui va durer vingt-trois ans. Excellent dans les débats, il est toutefois un piètre orateur. Malgré cela, il franchit rapidement les échelons pour dominer la vie politique de Montréal. À la suite de l'incendie du Parlement, le 25 avril 1849, l'Assemblée transporte ses pénates au Marché Bonsecours [ill. 14], puis au Free Masons Hall. Son alliance avec John A. Macdonald [ill. 15], alors chef du Parti conservateur, favorise son ascension politique.



III. 16



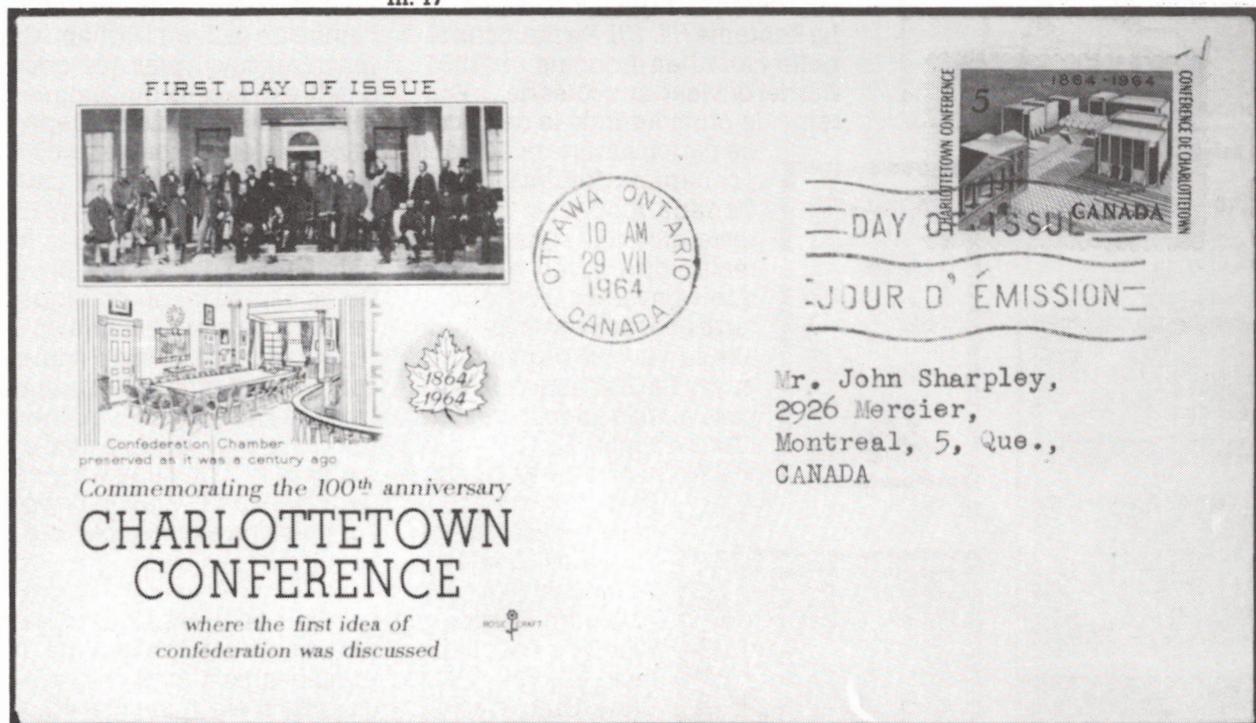
III. 17



III. 18



III. 19



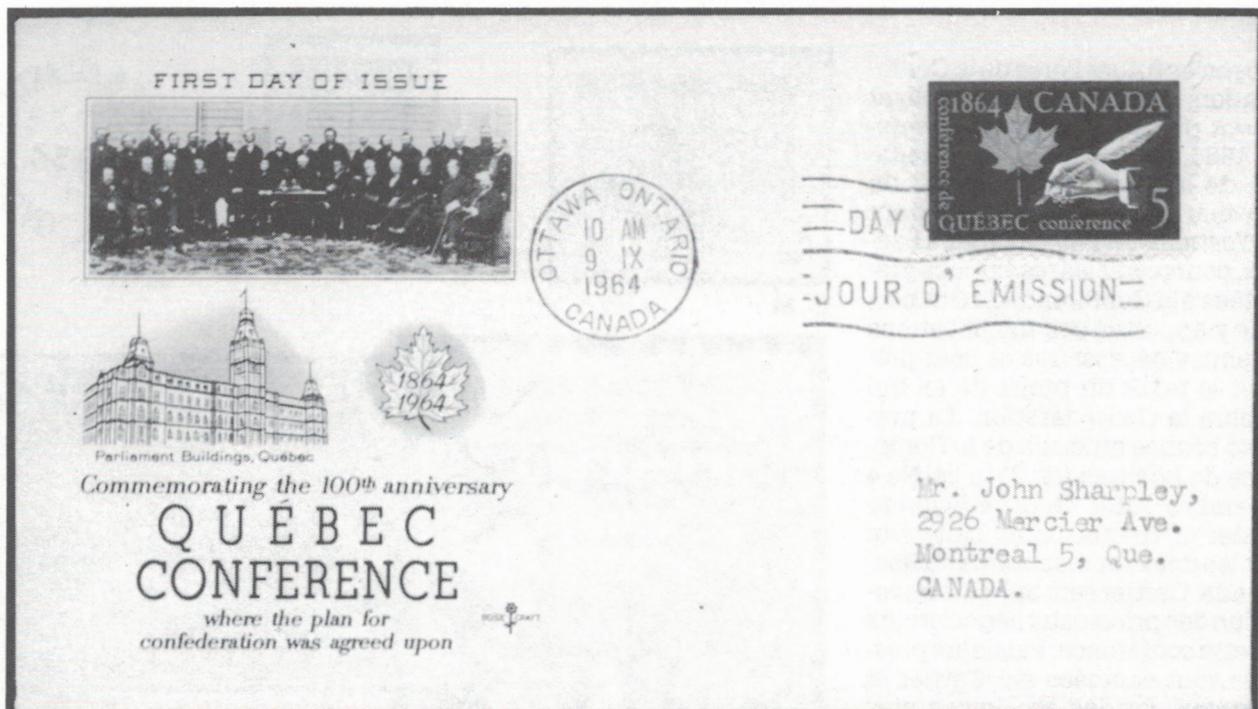
III. 20

En novembre 1857, à la suite de la démission d'Étienne-Pascal Taché comme premier ministre associé, le premier gouvernement Macdonald-Cartier est formé. La collaboration entre les deux hommes durera jusqu'au décès de Cartier en 1873; à ses yeux, elle a toujours symbolisé l'unité entre les deux groupes ethniques au Canada. Tous deux avaient les qualités du véritable chef d'État, et tous deux étaient des leaders populaires dans leur province respective. Une longue et brillante carrière, comme chefs de plusieurs administrations, allait s'ouvrir devant ces deux hommes politiques. Après l'incendie du Parlement de Montréal, la capitale est établie alternativement à Toronto et à Québec, en dépit de l'opposition de Cartier et d'autres élus

montréalais. En 1855, Cartier se prononce en faveur d'une capitale permanente qui remplacerait le système d'alternance. Au printemps de l'année suivante, cette idée fait l'objet d'un long débat de trente heures, mettant Cartier aux prises avec George Brown [ill. 16], qui qualifie les députés canadiens-français d'insolents. Le gouvernement Macdonald-Cartier soumet alors la question à la reine Victoria [ill. 17], en 1857. En février 1859, Cartier et Macdonald veulent imposer à leur parti le choix d'Ottawa, appuyant ainsi la décision du *Colonial Office*. Au cours de l'année, alors que le Parlement canadien siège à Toronto, les députés abordent la question du choix de la capitale. Les villes en lice sont celles qui avaient déjà accueilli l'Assemblée, c'est-à-

dire Montréal, Kingston, Toronto et Québec. À celles-ci vient s'ajouter le nom d'Ottawa. Au cours du débat qui suit, quelques députés s'opposent à ce choix. Le premier ministre Cartier fait alors valoir l'argument que l'Assemblée législative y bénéficierait d'un climat plus propice et d'une plus grande indépendance. Le vote ne sera favorable que par une majorité de cinq voix. Une fois de plus, l'intervention de sir George-Étienne Cartier porte fruit et Ottawa devient, en 1867, la capitale du Canada-Uni [ill. 18]. Cette crise politique fut le début d'un long processus qui mena à la Confédération canadienne.

Cartier mit un certain temps à se rallier à cette idée de confédération, même s'il acceptait le principe



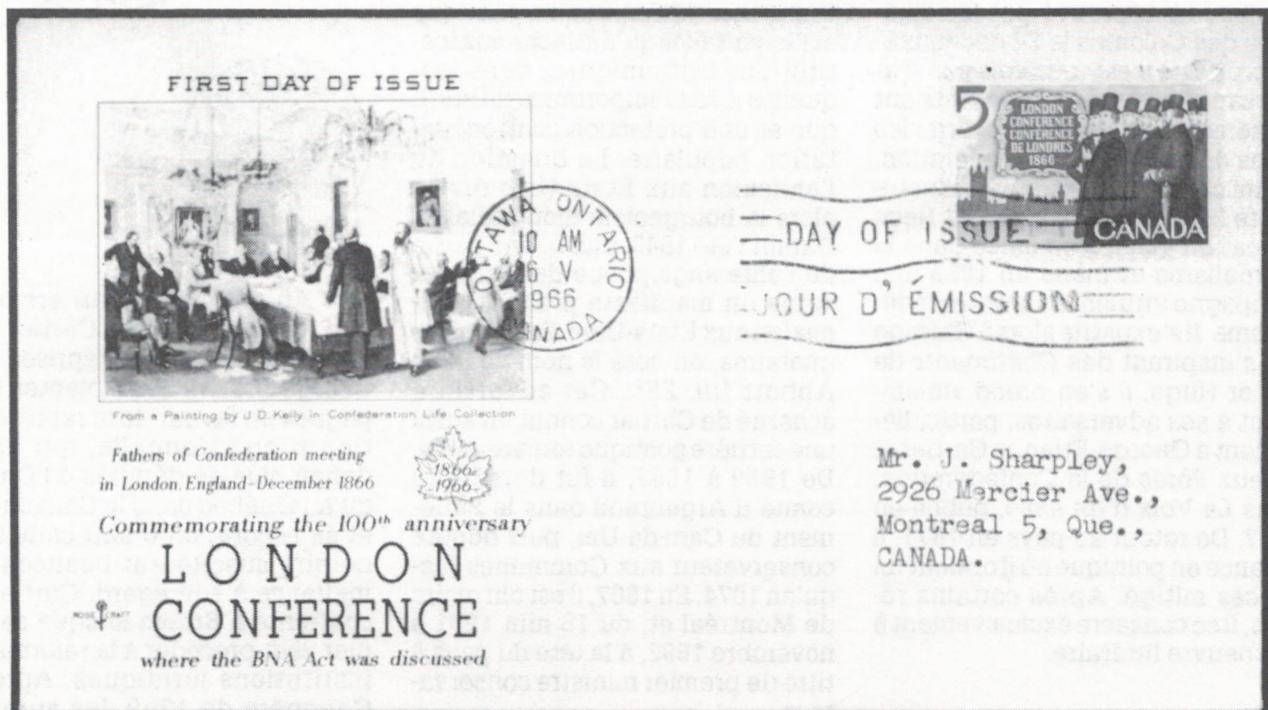
III. 21



III. 22

d'une union fédérale. Parmi ses collègues du Bas-Canada qui lancèrent l'idée, on retrouve Thomas D'Arcy McGee [ill. 19]. Plusieurs conférences ont lieu afin d'élucider le sujet, dont celles de Charlottetown [ill. 20] et de Québec [ill. 21] en 1864. Cartier, qui était l'un des délégués du Bas-Canada, ne fut guère exigeant

au cours des pourparlers, attestant que le projet soumis, c'est-à-dire le Sénat, était suffisant pour assurer la «sécurité» du Canada français. Dans ses discours, il s'applique à défendre la Confédération sans pour autant en faire un de ses thèmes principaux. Au cours de ces conférences, Cartier a la chance de



III. 23

côtoyer les futurs Pères de la Confédération, parmi lesquels sir Oliver Mowat [ill. 22]. À la fin de novembre 1866, les délégués du Canada-Uni, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick se rencontrent au *Westminster Palace Hotel*, à Londres, pour revoir les résolutions présentées à la Conférence de Québec, pour y apporter des modifications devenues nécessaires et pour préparer le texte du projet de loi qui établira la Confédération. La première séance officielle de la Conférence de Londres [ill. 23] a lieu le 4 décembre 1866. George-Étienne Cartier et Hector-Louis Langevin sont les deux représentants du Bas-Canada. Cartier sera appelé à devenir l'un des principaux négociateurs de cette conférence. Plusieurs pressions sont exercées sur Cartier et Langevin par des ecclésiastiques québécois pour qu'ils défendent les droits des catholiques des autres provinces. Cartier s'engage à faire respecter les droits des minorités catholiques au même titre que ceux de la minorité protestante du Bas-Canada. Cette question possédait une telle importance qu'elle faillit mettre en péril le projet de Confédération. Le texte des Résolutions de la Conférence de Londres sera finalement approuvé par les délégués des Colonies le 24 décembre. Le projet ne s'est toutefois pas réalisé sans heurts. Les opposants ont vainement tenté de contrecarrer les plans des tenants de la fédération. Parmi ceux-ci, on retrouve l'illustre poète Louis Fréchette [ill. 24]. Reçu avocat en 1864, il se lance dans le journalisme et mène en 1865 une campagne virulente contre le fédéralisme. Il s'expatrie alors à Chicago où, s'inspirant des *Châtiments* de Victor Hugo, il s'en prend violemment à ses adversaires, particulièrement à George-Étienne Cartier et à deux Pères de la Confédération, dans *La Voix d'un exilé*, publié en 1867. De retour au pays en 1871, il se lance en politique où il obtient un succès mitigé. Après certains revers, il se consacre exclusivement à son oeuvre littéraire.



ILL. 24



ILL. 25

ATLANTIC RAILROAD - S. LA CONFÉRENCE & ATLANTIC RAILROAD - I
AP 25 1854

ILL. 27



ILL. 26 – Ce timbre américain, émis le 27 mars 1869, illustre une locomotive du GTR sur la voie Portland-Montréal.



ILL. 29 – Le pont Victoria, sur un timbre de la série non émise du Centenaire de Cartier.



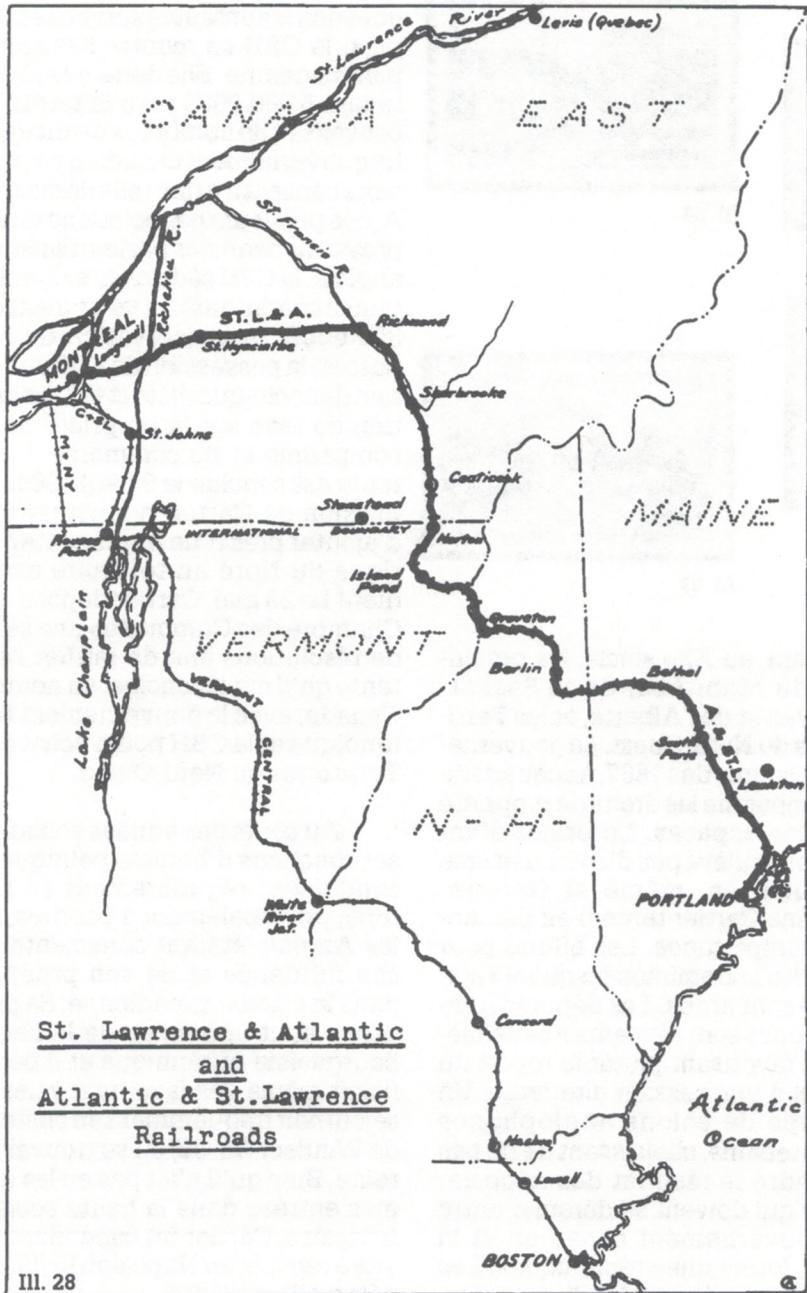
ILL. 30



ILL. 31

Au cours de sa carrière politique, George-Étienne Cartier croisera le fer à maintes reprises avec George Brown. Ses violentes campagnes en faveur de la représentation proportionnelle, qui aurait donné plus de députés à l'Ontario qu'au Québec dans le Canada-Uni, et sa réputation d'anti-catholique notoire susciteront beaucoup de méfiance à son égard. Cartier est confronté à Brown lorsque ce dernier veut procéder à la réforme des institutions juridiques. Après la Conquête de 1759, les autorités

Le mouvement annexioniste de 1849, le débat sur le choix de la capitale fédérale et la Confédération fournissent à Cartier l'occasion d'affirmer son conservatisme politique et l'importance qu'il attache aux institutions britanniques, dans lesquelles il voit l'importance du statu quo et une protection contre l'agitation populaire. La question de l'annexion aux États-Unis divise alors la bourgeoisie montréalaise. Durant l'été 1849, une bonne partie de l'élite anglophone de Montréal signe un manifeste prônant l'annexion aux États-Unis. Parmi les signataires, on note le nom de John Abbott [ill. 25]. Cet adversaire acharné de Cartier connut lui aussi une carrière politique remarquable. De 1859 à 1867, il fut député du comté d'Argenteuil dans le Parlement du Canada-Uni, puis député conservateur aux Communes jusqu'en 1874. En 1887, il est élu maire de Montréal et, du 15 juin 1891 à novembre 1892, à la tête du pays à titre de premier ministre conservateur.



avaient imposé le droit pénal britannique, tout en conservant, pour le Bas-Canada, le code civil français. Le résultat était plutôt déconcertant, car dans certaines régions du Québec, à population britannique, on appliquait le droit civil britannique. Cartier procède donc à la refonte du droit civil. Brown propose, pour sa part, une réforme générale qui aurait mené à l'unification du droit sur tout le territoire canadien. Cartier s'objecte et, en 1866, le nouveau code entre en vigueur.

Parallèlement à ses activités politiques, et à l'instar de la majorité des hommes politiques de son époque, Cartier est au service des compagnies privées chargées de la construction des réseaux ferroviaires. Sa puissance, à Montréal, vient de la place qu'il occupe dans diverses entreprises d'importance. La compagnie de chemin de fer Grand Tronc (*Grand Trunk Railway*) constitue l'un de ses principaux leviers. Et l'un de ses grands exploits est justement d'avoir présenté la de-

mande de charte de cette compagnie au Parlement en 1854. Sa voie principale reliant Sarnia (Ontario) à Portland (Maine), en passant par Montréal et les Cantons de l'Est, est complétée en 1860 [ill. 26]. Cartier s'intéressait depuis longtemps au domaine ferroviaire, car il s'était déjà chargé d'obtenir des subventions municipales pour des compagnies de chemin de fer qui devaient ultérieurement se fusionner pour former le Grand Tronc. Son implication remonte à 1846, lorsque débutent les travaux d'installation du Saint-Laurent & Atlantique [ill. 27] (Cartier obtient pour cette compagnie une subvention municipale de 125 000 £ en organisant une vaste assemblée publique au Marché Bonsecours) et de son prolongement américain, l'*Atlantic & St. Lawrence Railway*. La fusion des deux lignes allait permettre de relier Montréal et la côte Est américaine [ill. 28]. Cartier siège au conseil d'administration du Grand Tronc et occupe le poste d'agent politique et juridique, tout en étant son porte-parole à l'Assemblée législative. Ses fonctions l'amènent également à participer à l'inauguration du pont Victoria [ill. 29], en novembre 1859, lors de la première traversée d'un convoi.

Cartier était conscient de l'importance du développement ferroviaire, non seulement pour l'Est du pays, mais aussi vers l'Ouest. Pour cette raison, il devient l'un des promoteurs de la *Montreal and Kingston Grand Trunk Railway* [ill. 30], qui obtient sa charte en août 1851. Dans les années qui suivent, il présente un projet de loi qui accordera au G.T.R. la ligne Montréal-Toronto [ill. 31]. Son ambition l'amène à rêver d'une expansion jusqu'à la côte Ouest, mais l'exécution de Thomas Scott dans le Nord-Ouest [NDLR: Scott est cet ouvrier anglophone qui fut condamné à mort par une cour martiale mise sur pied par le gouvernement provisoire de Riel en 1870.], l'affaire Riel [ill. 32] et la révolte des Métis [ill. 33] alourdissement sa tâche. À propos de Louis Riel, rappelons ce fait intéressant qui le



III. 32



III. 33



III. 34



III. 35



III. 37



III. 36



III. 38

lie à Cartier. En 1864, alors qu'il est encore adolescent, Riel est affligé par le décès de son père, pour qui il vouait une grande admiration. C'est alors qu'il trouve en George-Étienne Cartier une idole dont le rôle et le talent en politique lui serviront de modèle.

Même si tous ces événements dans l'Ouest freinèrent l'élan expansionniste vers cette région, il n'en demeure pas moins que Cartier joua un rôle important dans l'acquisition des Territoires du Nord-Ouest, alors propriété de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et l'adhésion de la Colombie-Britannique à la fédération canadienne [ill. 34].

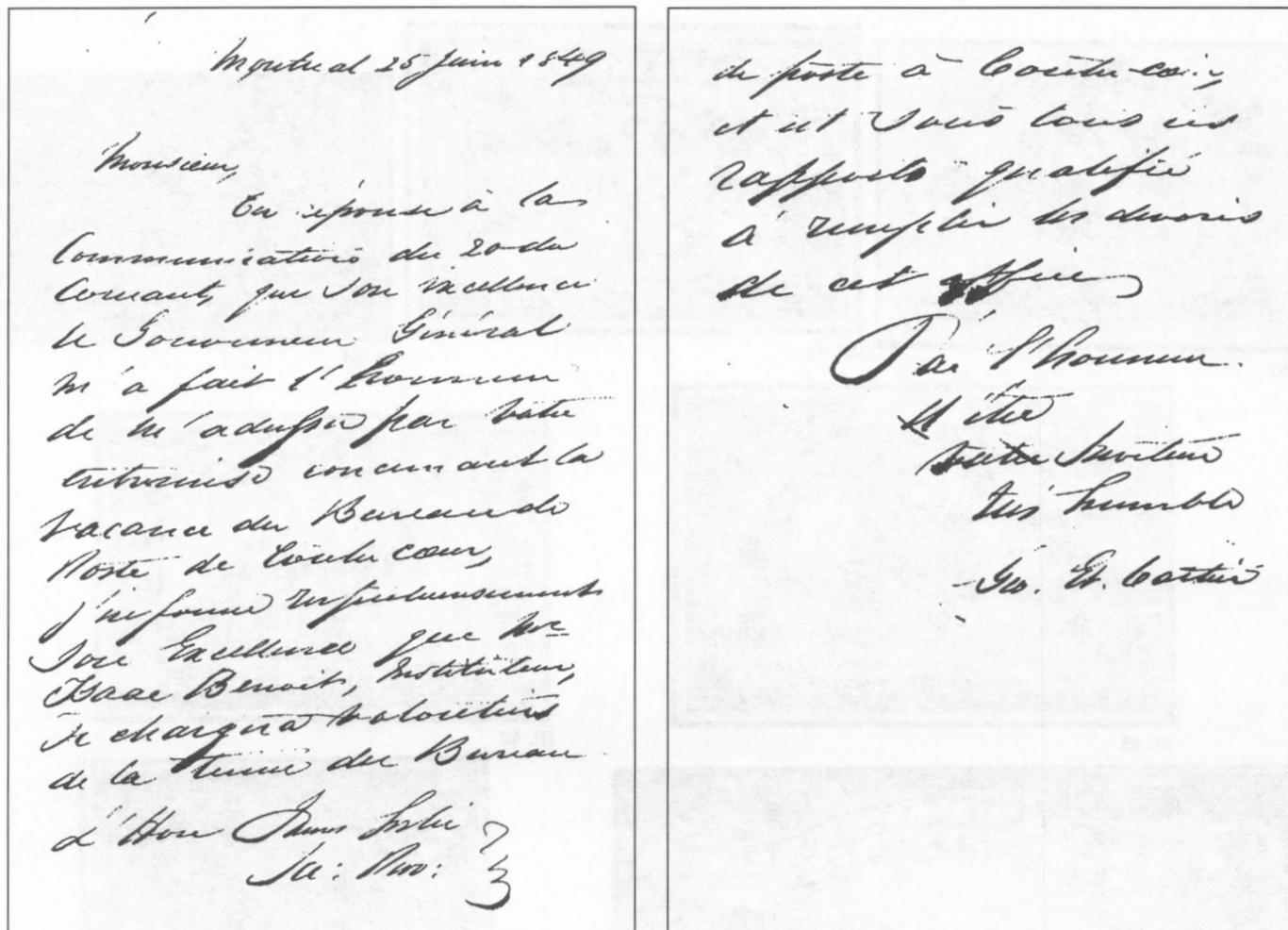
À ce chapitre, la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH) possédait jadis l'ensemble du territoire qui

formerait, au XXe siècle, les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, et les Territoires du Nord-Ouest. Le gouvernement songe, dès 1867, à acquérir de la compagnie les droits de propriété sur ces espaces. Le projet d'annexion soulève peu d'enthousiasme au Québec, même si George-Étienne Cartier tente d'en démontrer l'importance. Les efforts pour étendre le Dominion jusqu'au Pacifique sont ardu. Les députés francophones sont réticents à cette mesure, favorisant plutôt le report du projet à une session ultérieure. Un groupe de colons anglophones manitobains, choisissant de ne pas attendre le résultat des négociations qui doivent se dérouler entre le gouvernement canadien et la CBH, forme une «république». Les actions menées par les diverses factions amènent le gouvernement canadien à vouloir régler rapidement et pacifiquement le transfert de propriété des Territoires du Nord-Ouest. Il délègue à Londres George-Étienne Cartier et William McDougall, qui quittent Québec le 3 octobre 1868 et arrivent dans la capitale britannique le 12. Les négociations s'amorcent avec les autorités londoniennes, mais McDougall tombe malade au même moment que le premier ministre britannique subissait la défaite, ce qui remet en

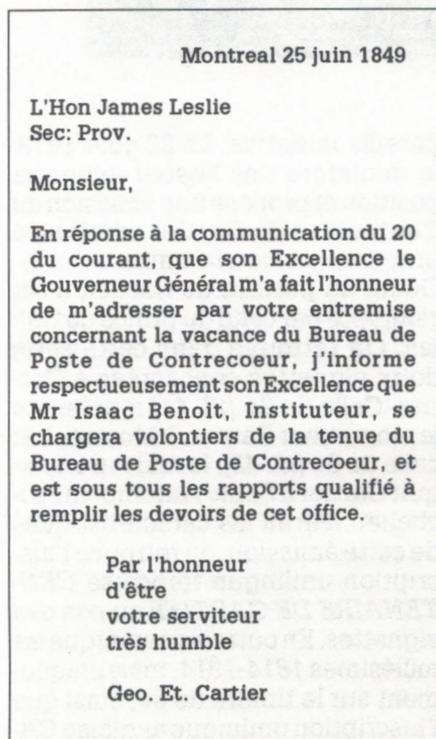
question les ententes survenues. De plus, la CBH se montre beaucoup plus exigeante. Elle demande maintenant 5 000 000\$ pour le territoire convoité et de nombreux avantages. Le gouvernement canadien ne peut alors consentir à une telle demande. Après plusieurs négociations et des pressions exercées par les ministres anglais, la CBH cède mais exige certaines conditions: un versement de 300 000£; la conservation de ses postes; la possession de 1/20 du terrain dans chaque district et l'exemption de taxe sur la propriété de la compagnie et du commerce. L'entente est conclue le 9 avril 1869. La mission de Cartier a ainsi permis d'ajouter près d'un quart de l'Amérique du Nord au territoire canadien! Le 28 mai, Cartier dépose à la Chambre des Communes une série de résolutions afin de ratifier l'entente qu'il avait conclue, au nom du Canada, avec le gouvernement britannique et la CBH pour l'achat des Territoires du Nord-Ouest.

Au cours des années soixante, ses fonctions d'homme politique le conduisent régulièrement en Europe, principalement à Londres, où les Anglais étaient conscients de son influence et de son prestige dans la colonie canadienne. Sa présence était appréciée de la haute bourgeoisie britannique et il bénéficiait même des faveurs royales. Il séjournait fréquemment au château de Windsor [ill. 35] où se trouvait la reine. Bien qu'il n'ait pas eu les mêmes entrées dans la haute société française, Cartier fut cependant invité à rencontrer Napoléon III [ill. 36] à Versailles [ill. 37].

Cartier était influent à tous les niveaux de la vie politique à Montréal. Il était prêt à aider le clergé lorsqu'il s'agissait d'affaires politiques. C'est ainsi que lors des élections de 1863, il prévint le curé Labelle [ill. 38] que les protestants observaient la conduite des prêtres catholiques et qu'ils seraient outrés s'il semblait approuver les moeurs scandaleuses du candidat de l'opposition. Au curé de Saint-Jérôme qui lui demandait de faire certains



Il. 39 – Lettre de Cartier recommandant un candidat comme maître de poste de Contrecoeur. Elle se lit comme suit:



changements dans le personnel du bureau de poste de l'endroit, le ministre concerné répondit, en 1870, qu'il acceptait, à la condition que la chose se fasse «par l'entremise de Cartier».

Ce n'est pas l'unique occasion où Cartier usa de son influence pour recommander un ami ou un partisan. Après avoir été élu député pour la première fois, en 1848, à l'Assemblée, lors de l'élection complémentaire dans le comté de Verchères, George-Étienne Cartier accorde son appui à Isaac Benoit comme maître de poste de Contrecoeur (Québec). On peut prendre connaissance ici [ill. 39] de sa lettre de recommandation adressée au secrétaire provincial de l'Assemblée législative, James Leslie. Ce document démontre que le rôle des députés allait bien au-delà de la politique comme telle.

En 1872, Cartier perd sa dernière élection dans Montréal-Est. Deux semaines plus tard, il est élu par acclamation dans la nouvelle circonscription de Provencher, au Manitoba, où son rival, Louis Riel, se retire de la course pour lui céder sa place. Auparavant, en août 1868, il avait été fait baron du Royaume-Uni. Le 28 septembre 1872, il se rend à Londres, où il meurt du mal de Bright, le 20 mai 1873. Sa dépouille est ramenée à Montréal où ont lieu des funérailles nationales, le 13 juin.

À l'instar des timbres-poste qui relatent diverses périodes de la vie de sir George-Étienne Cartier, il existe une magnifique série qui, malheureusement, n'a pas vu le jour. On doit remonter à 1914, alors qu'Eugène Walter Villeneuve, pré-



III. 40



III. 41



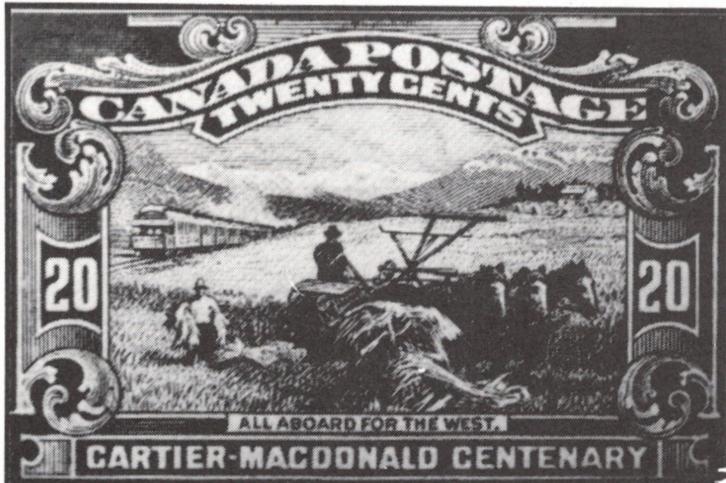
III. 44



III. 43



III. 42



III. 45

sident de la Société Sir George-Étienne Cartier depuis 1911, propose qu'une série de six timbres-poste soit émise en septembre dans le but de souligner le centième anniversaire de naissance de Cartier. Le ministre des Postes d'alors, Louis P. Pelletier, se montre favorable à l'idée et son ministère suggère des valeurs nominales de 1¢, 2¢, 5¢, 7¢, 10¢ et 20¢. Il charge son sous-ministre, Robert M. Coulter, d'effectuer une analyse et de déposer un rapport. Ce dernier propose d'ajouter

un septième timbre, avec une valeur nominale de 50¢, à la série. Coulter pousse l'audace jusqu'à proposer que le timbre de 1¢ montre le portrait de Cartier. Le 9 mai 1913, les Postes canadiennes demandent le consentement du roi pour l'émission d'un timbre-poste à l'effigie d'une personne autre qu'un membre de la famille royale. Entre-temps, le portrait de Cartier est proposé pour le timbre de 7¢ [ill. 40]. Vers la même période, un avis non officiel est envoyé déconseillant



III. 46

pareille initiative. Le 28 août 1913, le ministère des Postes révise sa position et propose une émission du Centenaire de Cartier composée uniquement de six timbres-poste. Quant au portrait de Cartier, il est remplacé par celui du prince de Galles. On retrouve dans cette série deux vignettes consacrées à Cartier. Celle de 2¢ [ill. 41] représente le monument Cartier, à Montréal, et celle de 5¢ [ill. 42], la maison où naquit Cartier à Saint-Antoine-sur-Richelieu. Parmi les caractéristiques de cette émission, on retrouve l'inscription unilingue française *CENTENAIRE DE CARTIER* au bas des vignettes. En outre, on remarque les millésimes 1814-1914, mais uniquement sur le timbre de 5¢, ainsi que l'inscription unilingue anglaise *CA-*

NADA POSTAGE. Il faut noter aussi qu'en toutes lettres, la valeur nominale n'est inscrite qu'en anglais. Les trois autres timbres de cette série non émise laissent voir George V et la reine Mary, le pont Victoria et un train de la compagnie du Canadien Pacifique traversant les Prairies.

Le 9 décembre 1913, les Postes canadiennes reçoivent l'approbation du roi pour les portraits de la famille royale. Par contre, l'avis ne fait aucune mention des scènes historiques des autres timbres. En mars 1914, l'*American Bank Note Company* soumet les modèles choisis. Villeneuve demande alors que la série du Centenaire soit émise le 1er juillet 1914, date qui fut reportée au 15 juillet. À l'étape du produit final, les Postes et le gouvernement prennent conscience qu'il serait préférable de rendre hommage aux deux groupes distincts qui composent le pays. C'est ainsi que l'on décide de célébrer le centenaire de sir John A. Macdonald et les cent ans de paix entre notre pays et les États-Unis, ces deux événements devant toutefois avoir lieu l'année suivante, soit en 1915. Voulant éviter d'émettre trois séries commémoratives, le ministre des Postes propose à Villeneuve une seule émission honorant Cartier et Macdonald. Après plusieurs consultations, on en vient à ce consensus :

- sept timbres formeront désormais l'émission du centenaire Cartier-Macdonald;
- retrait des millésimes 1814-1914;
- l'inscription principale soulignant le but de l'émission sera inscrite comme suit: pour les 1¢, 7¢ et 20¢, ce sera *MACDONALD-CARTIER CENTENARY* [ill. 43, 44 et 45]; pour les 2¢ et 5¢, ce sera *CENTENAIRE DE CARTIER* [ill. 41 et 42]; enfin, pour les 10¢ et 50¢, ce sera *MACDONALD CENTENARY* [ill. 46]. [On doit noter que le timbre de 20¢ [ill. 45] fut approuvé après avoir inversé l'ordre des noms pour donner *CARTIER-MACDONALD CENTENARY*.]

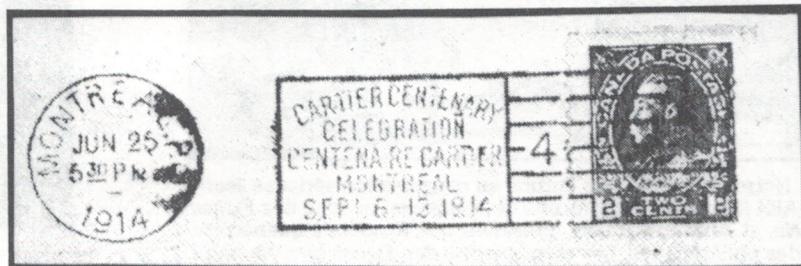


III. 47

Le 23 juillet 1914, l'imprimeur ABN n'attend plus que l'autorisation pour procéder à l'impression... lorsque éclate la Première Guerre mondiale. Le conflit allait mettre définitivement un terme au projet. Même si la série du Centenaire de Cartier ne fut pas émise, tout ne fut pas perdu pour autant, car on utilisa



III. 48



III. 49

le dessin illustrant le temps des moissons dans l'Ouest [ill. 47] pour l'émission d'un timbre le 8 juin 1929 [ill. 48]. Une autre pièce rappelant l'effort entrepris pour perpétuer la mémoire de George-Étienne Cartier

demeure la flamme publicitaire produite en 1914 [ill. 49]. Elle souligne la célébration du centenaire de celui qui fut jadis associé à John Alexander Macdonald.

Cartier joua un rôle important dans l'établissement du Canada actuel comme Père de la Confédération.



Lors d'un voyage à Washington, en 1863, Cartier eut l'occasion de rencontrer le président Abraham Lincoln.